

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	38
VOTANTS	49

CONVOCATION

Datée	Du 21/03/25
Affichée	le 21/03/25

OBJET

Budget annexe Bohin –
Approbation du compte
administratif et des résultats
2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 27 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi vingt-sept mars à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le vingt et un mars 2025, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE.

Monsieur Didier PITOU a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Jacky DE TAEVERNIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Philippe CROTEAU
Edith LEROY a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER
Lionel GONNET a donné pouvoir à Didier COUSIN
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ
François HUREL a donné pouvoir à Pierre DUFAY
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Dominique NETZER
Joël BRUNET a donné pouvoir à Jacky DE TAEVERNIER

Représenté : Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE

Absents excusés : Pascal SUARD, Nadège TROUILLET, Virginie VIOLET,
Jean SELLIER

Absentes : Alexandra DEPARIS-AUBRIE, Nathalie RIBAUT

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20250327-2025-03-27-077-BF
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception en préfecture : 03/04/2025

Il s'agit du budget qui porte le bâtiment loué à la Société d'Exploitation du Musée Bohin (SEMB).

Le budget comporte en recettes le loyer (environ 40 000 €) et en charges les amortissements, le remboursement de l'annuité d'emprunt et quelques dépenses de fonctionnement (espaces verts, assurance).

La subvention d'équilibre de la CdC versée en 2024 s'est élevée à 70 00 € comme en 2023.

En raison de difficultés de recouvrement du loyer, une avance de trésorerie de 50 000 € a dû être réalisée depuis le budget général. Cette avance figure en dette dans le budget annexe BOHIN.

Le détail des réalisations 2024 par chapitre pour les deux sections est reporté ci-dessous

BUDGET BOHIN 2024	Chapitre voté	Libellé	Total Budget après DM	Total Réalisations	Ecart
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	29 912,00	5 468,37	-24 443,63
	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	200 000,00	194 867,24	-5 132,76
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	250,00	100,00	-150,00
	66	CHARGES FINANCIERES	42 581,00	40 612,05	-1 968,95
Total Dépenses			272 743,00	241 047,66	-31 695,34
	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	26 548,00	0,00	-26 548,00
	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	132 104,00	132 102,79	-1,21
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	70 000,00	70 000,00	0,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 500,00	41 195,42	1 695,42
Total Recettes			268 152,00	243 298,21	-24 853,79
Solde Fonctionnement			-4 591,00	2 250,55	6 841,55
	040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	135 000,00	132 102,79	-2 897,21
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	170 500,00	80 392,41	-90 107,59
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400,00	400,00	0,00
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 726,00	0,00	-6 726,00
Total Dépenses			312 626,00	212 895,20	-99 730,80
	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	62 626,00	0,00	-62 626,00
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	50 000,00	50 000,00	0,00
	040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	200 000,00	194 867,24	-5 132,76
Total Recettes			312 626,00	244 867,24	-67 758,76
Solde Investissement			0,00	31 972,04	31 972,04

Les dépenses et recettes de l'exercice, ainsi que les résultats du compte administratif suivants sont identiques au compte de gestion :

BUDGET BOHIN		
Résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	241 047,66 €	212 895,20 €
Recettes de l'exercice	243 298,21 €	244 867,24 €
Résultat de l'exercice	2 250,55 €	31 972,04 €
Résultat antérieur reporté	26 548,45 €	62 626,76 €
Résultat cumulé	28 799,00 €	94 598,80 €
Restes à réaliser -dépenses		0,00
Restes à réaliser -recettes		0,00
Résultat des restes à réaliser		0,00
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement		0,00

Monsieur Le Président quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte administratif 2024 et les résultats du budget annexe Bohin

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le - 3 AVR. 2025
Publié en ligne le - 3 AVR. 2025
Certifié exécutoire



Le Président,
Jean SELLIER

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20250327-2025-03-27-077-BF
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025